

Comment déchiffrer une annonce immobilière ?

Certaines annonces de logement emploient des abréviations ou des termes spécifiques pour décrire le logement. Voici les principales :

1) Les types de logement

M² : Les surfaces d'habitation en France s'expriment en **mètres carrés**. La superficie minimum réglementaire, quel que soit le logement, est de : 9 **m²** pour 1 personne, **16 m²** pour deux personnes, puis 9 m² par personne supplémentaire.

F1 / T1 : appartement comprenant 1 pièce, 1 cuisine, 1 salle de bain

F2 / T2 : appartement comprenant 2 pièces, 1 cuisine, 1 salle de bain

F3 / T3 : appartement comprenant 3 pièces, 1 cuisine, 1 salle de bain

2) Les abréviations

AL : A louer

Appt : appartement

Asc. : ascenseur

B.ét.gén. : bon état général

C.C : charges comprises

Ch. : chambre

Ch. coll : chauffage collectif

Ch.ind. el : chauffage individuel électrique

Ch ind. gaz : chauffage individuel au gaz

Cft : confort, on trouve même « tt cft » qui signifie tout confort

Coloc : colocation / colocataire

Cuis éq : cuisine équipée

Disp : disponible, indique la date de disponibilité du logement

Et (ou etg) : étage

FAI : frais d'agence inclus

Grd : grand

HC : hors charges

Comment déchiffrer une annonce immobilière ?

H./hono : honoraires d'agence

Kitch : kitchenette (évier, plaques de cuisson et réfrigérateur dans la pièce principale)

Meub. : meublé

Pft ét : parfait état

Rdc : rez-de-chaussée

Sdb (ou sb) : salle de bains

Sdd : salle de douche, sans baignoire

TCC : toutes charges comprises

Vis : visite